

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a édicté, lors de sa séance ordinaire du 3 avril 2023, les ordonnances suivantes:

C-4.1, o. 278, déterminant la fermeture à la circulation véhiculaire de l'avenue Duluth, sauf exceptions, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Hubert, du 19 juin au 5 septembre 2023;

C-4.1, o. 279, déterminant la fermeture à la circulation véhiculaire de l'avenue du Mont-Royal, sauf exceptions, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Fullum, ainsi que de la rue Latreille entre la rue Cartier et l'avenue Papineau, du 20 mai au 5 septembre 2023;

et ce, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., c. **C-4.1**).

Ces ordonnances sont entrées en vigueur à la date de leur publication. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Fait à Montréal, le 4 avril 2023

Le secrétaire d'arrondissement,

Claude Groulx